



# Informations pratiques

• **L'ESPACE ACCUEIL** : il comprend l'emplacement pour la tente ou la caravane, le véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Arrivée à partir de 14 h départ avant 12 h.

• **HEBERGEMENT LOCATIF** : Les Abris ou mobil-homes se réservent du samedi ou dimanche à partir de 16h pour les arrivées au samedi ou dimanche avant 10 h. Entièrement équipés, seul le nettoyage

de l'habitat et les couchages sont à votre charge. N'oubliez pas vos draps et votre linge personnel

• **FORFAIT LONGUE DUREE** : Il comprend la location d'un emplacement en forfait saisonnier l'été.

• **PRESTATIONS HOTELIERES** : Si elles vous intéressent; elles sont à retenir par écrit, au minimum 15 jours avant votre arrivée.

## Conditions générales

### 1- REGLEMENT DE SEJOUR :

A réception de votre réservation et dès l'encaissement de votre acompte, nous vous enverrons, dans la mesure des places disponibles, une facture de confirmation de réservation. La location est définitive lorsqu'en saison nous l'acompte.

### DÉLAI DE RÉTRACTATION

En vertu de l'article L.121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposés sur ce site, n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L.120.20 et suivants du code de la consommation.

En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur ce site sont exclusivement soumis aux conditions d'annulation ci jointes.

### MEDIATION

En cas de réclamation, le client peut contacter le service réclamation du camping :

- par courrier avec AR à l'adresse du camping. Le camping apportera une réponse au client dans un délai maximum de deux mois. A défaut de résolution amiable, si le différend persiste, sans préjudice d'intenter une action en justice, le Camping propose de faire appel au médiateur : CM2C  
14 rue Saint Jean 75017 Paris  
<https://www.cm2c.net/>

### LE SOLDE DU SEJOUR EST A REGLER DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :

- **ESPACE ACCUEIL** : à votre arrivée sur le terrain de camping.
- **HEBERGEMENTS LOCATIFS** : au plus tard 4 semaines avant le début du séjour. Si vous réservez plus de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglez un acompte de 25% du montant total de votre séjour. Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour.
- **FORFAIT LONGUE DUREE** au plus tard le 1er juin ou suivant planning contractuel.

**ATTENTION** : Passé ces délais, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation comme annulée.

### 2 - ASSURANCE ANNULATION :

• Conditions générales disponibles sur : [www.2plages.com](http://www.2plages.com) (pdf à télécharger) ou sur demande par écrit ou par téléphone à : Gritchen Affinity Campeze couvert.  
27 rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES CEDEX.  
Tél 02.48.65.93.95.

### 3 - ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

- **ESPACE ACCUEIL** : En cas d'annulation de votre réservation :
    - Plus d'un mois avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenu
    - Moins d'un mois avant votre date d'arrivée, le montant total de votre séjour sera retenu.
  - **HEBERGEMENTS LOCATIFS** :
    - Plus d'un mois avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenu.
    - Moins d'un mois avant votre date d'arrivée, le montant total de votre séjour sera retenu.
- Un départ anticipé ou une arrivée retardée par rapport aux dates réservées ne donnera lieu à aucun remboursement.

### 4 - ANNULATION DU FAIT DES 2 PLAGES

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

5 - **NON PRESENTATION** : Au delà de 24 h, sans nouvelles de votre arrivée, nous disposerons de votre espace accueil ou de votre habitat.

6 - **CAUTION** : Pour les hébergements locatifs, une caution de 250€ vous sera demandée en début de séjour.

Cette caution inclut le bris du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite, éventuellement du coût du matériel manquant, et en cas d'habitat malpropre, d'un forfait de 50€.

7 - **ASSURANCES** : Les clients bénéficient pendant leur séjour de la garantie de responsabilité civile de l'exploitant pour tous dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables à leur égard. A l'arrivée sur le camping, il appartient aux campeurs caravanners de présenter une assurance en cours de validité, pour leur caravane, leur tente, et leur responsabilité civile.

8 - **SURNOMBRE** : Le nombre maximum de personnes sur un emplacement est de 6 aucune sur occupation ne sera tolérée.

9 - **TARIFS** : Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.